Questions orales

Quand il a critiqué le vérificateur général à la Chambre hier, le ministre a déclaré qu'il avait lui-même obtenu des félicitations pour ce projet dans un rapport indépendant. N'est-ce pas exact que, selon ce même rapport, le gouvernement a réglé certaines factures sans avoir la moindre idée de combien cela représentait? N'est-ce pas exact qu'il a versé 75 000 \$ à des artistes qui n'avaient pas demandé d'être payés pour leurs services? N'est-ce pas exact que le ministère a payé 370 000 \$ à une entreprise appelée Paroles et Musiques sans avoir un exemplaire du contrat et n'est-ce pas exact qu'une émission de télévision a été réalisée et jamais utilisée? Dans ce cas, comment le ministre a-t-il pu prétendre hier à la Chambre qu'il n'y avait rien de louche dans cette affaire sordide?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député a cité sélectivement certains passages d'une évaluation indépendante du programme mis sur pied par mon ministère pour la Semaine de l'environnement en 1986. Voici un passage de ce même rapport: «nous sommes convaincus que le coût total était à la limite supérieure des coûts acceptables. Il faut féliciter le ministère d'avoir eu le courage de faire une telle chose . . . Selon nous, cette dépense d'un million de dollars n'était pas un gaspillage.»

M. Boudria: Monsieur le Président, j'espère que vous m'en empêcherez si jamais je veux engager le ministre comme comptable quand il sera défait aux élections parce que, vu la façon incompétente dont il gère l'argent des contribuables, il est évident qu'il pousserait n'importe qui à la faillite.

M. le Président: Je prie le député de poser sa question.

[Français]

LA SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT EN 1986—LES DÉPENSES DU MINISTÈRE—LA POSITION DU MINISTRE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, le peuple canadien sait maintenant que 143 000 \$ de commission ont été payés inutilement, que des frais ont été payés sans facture déposée devant qui que ce soit.

Est-ce que le ministre est maintenant prêt à s'engager pour que chaque facture concernant ce dossier soit déposée dans cette Chambre? Et est-il prêt à comparaître devant le Comité parlementaire pour justifier les dépenses de son ministère en ce qui a trait à la Semaine de l'environnement en 1986? Si non, pourquoi?

[Traduction]

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je réponds directement que je serais content et fier de comparaître devant le comité compétent de la Chambre des communes pour défendre mon budget et mes prévisions de dépenses, comme mes collègues du Cabinet et moi le faisons normalement.

Le député dénigre un programme qui visait à sensibiliser le public aux questions environnementales, en application directe d'une recommandation que nous a faite, à moi, à mon ministère et au gouvernement, un groupe d'écologistes de tout le pays qui s'est réuni à Ottawa en novembre 1985. Le groupe a publié un rapport où il déclarait que le public n'était pas suffisamment conscient de l'étendue et de la complexité des problèmes environnementaux ou des solutions possibles.

Il a exhorté le gouvernement du Canada à entreprendre de vastes campagnes de publicité à la télévision, à la radio et dans les journaux pour accroître la perception et la compréhension des questions environnementales. Nous avons entrepris une campagne de publicité qui a remporté le premier prix de la Société canadienne des relations publiques pour la publicité des services publics, de même que celui du National Advertising Agency Network des États-Unis pour la même catégorie.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

LA SUBVENTION ACCORDÉE AU PROJET DE PARC D'ATTRACTIONS DU WEST EDMONTON MALL

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le compte rendu montrera qu'il a dit hier qu'il serait prêt à débattre de la question avec moi, à Edmonton, n'importe quand. J'ai bien l'intention de m'adresser à son cabinet pour que l'on organise une telle réunion.

Des voix: Bravo!

M. Blaikie: Ma question s'adresse au premier ministre qui, en fin de compte, est responsable du vice-premier ministre. Puisque nous avons le communiqué d'un ministre, le libellé de la Gazette et les mots du vérificateur général lui-même, attestant que ce projet n'était pas admissible, je me demande ce que le premier ministre peut dire au reste du Canada au sujet du fait qu'un de ses ministres était si empressé à faire une entorse aux règles. Quel est le message que le premier ministre envoie aux Canadiens s'il n'est pas prêt à se lever pour condamner ce comportement de la part d'un de ses principaux ministres?

• (1450)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon collègue demande ce que le premier ministre a à dire. Eh bien, disons que j'ai hâte de voir ce débat à Edmonton.

M. Broadbent: Bon, on écoute.

M. Mulroney: Lorsque les gens de l'Ouest devront choisir entre le député et le vice-premier ministre, c'est ce dernier qu'ils choisiront sans la moindre hésitation.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Allons-y pour le débat. Allez!